



UNIVERSITÉ DES ANTILLES ET DE LA GUYANE
DIVISION DE LA SCOLARITÉ

AUTORISATION D'INSCRIPTION
à la préparation d'un D.E.A
(Arrêté du 25 avril 2002)
(à remplir en deux exemplaires)

I.N.E. (*Identifiant National Etudiant*):

NOM (patronymique) : PRÉNOM :

NOM MARITAL SEXE : M ou F (1)

NÉ (E) le A (*ville, code département*)

NATIONALITÉ : PROFESSION : (2)

TITULAIRE du diplôme de : (3)
.....

DELIVRÉ PAR: (4) LE (date) :

SOLLICITE L'AUTORISATION DE S'INSCRIRE A LA PRÉPARATION DU D.E.A. DE
(*intitulé du diplôme*):

CODE DIPLÔME

DISCIPLINE OU OPTION :

SUJET DU MÉMOIRE DE D.E.A.:

LABORATOIRE D'ACCUEIL (*intitulé, adresse, tél.*) :

SOUHAITEZ-VOUS ACCOMPLIR VOTRE SCOLARITÉ EN DEUX ANNEES OUI ou NON (2)

Fait à, le

(signature de l'étudiant)

1 Barrer la mention inutile

2 Joindre une attestation de l'employeur

3 Joindre une photocopie du diplôme ou, pour les diplômes étrangers, une photocopie de la traduction en français par un traducteur assermenté ainsi que la demande de validation d'acquis

4 Etablissement ayant délivré le diplôme de maîtrise ou autre diplôme.

Avis du directeur de l'Ecole Doctorale sur l'autorisation d'accomplir la scolarité en deux années (Article 2) :

Fait à, le

Le Directeur de l'Ecole Doctorale

AVIS MOTIVÉ DU DIRECTEUR DE L'ECOLE DOCTORALE (article 16) :

.....
.....

SÉANCE DU :

Fait à, le

Le Directeur de l'Ecole Doctorale

N.B. - Si le candidat ne possède pas le titre requis pour s'inscrire en D.E.A., la demande de validation des acquis, doit être jointe à la présente demande d'inscription.

Le Président de l'Université

AUTORISE

N'AUTORISE PAS (5)

la présente inscription à la préparation du D.E.A. de :

.....

pour les années universitaires :

Fait à Pointe-à-Pitre le,

(5) Barrer la mention inutile